



## Comment augmenter les revenus des cultivateurs--suite

Par LOUIS-PHILIPPE ROY, au Congrès Annuel de L'U. C. C.; tenu à QUÉBEC les 13 et 14 NOVEMBRE courant.

Les fermes que nous cultivons aujourd'hui donnent-elles un revenu suffisant?

Il serait téméraire d'essayer, au cours d'une causerie de ce genre, de traiter des multiples facteurs qui peuvent concourir à l'augmentation des revenus du cultivateur. Aussi, avons-nous préféré nous limiter à la seule question de l'organisation d'une bonne production agricole sur la ferme. C'est d'ailleurs là, messieurs, le principal facteur de réussite en agriculture, de même que celui sur lequel vous pouvez exercer le plus de contrôle.

Il est toujours imprudent de faire, à vue d'œil, une estimation des revenus probables de la culture. L'enquête et la comptabilité agricole restent, en définitive, les seuls moyens efficaces de contrôler ce que rapportent les diverses productions agricoles. Or, la tenu d'une comptabilité agricole, suffisamment complète pour établir le prix de revient de chaque production, est chose fort difficile. Cette difficulté d'obtenir rapidement de bons chiffres sur le coût de sa production doit être considérée comme l'une des misères du cultivateur.

Dans le but de mettre en lumière ce que rapporte actuellement notre agriculture et de faire ressortir davantage les facteurs qui peuvent contribuer à son relèvement, nous nous permettrons de faire une analyse succincte des résultats obtenus sur 50 fermes, qui furent l'objet d'une étude, au cours de l'an dernier et qui, à notre sens, reflètent assez bien les conditions générales qui prévalent dans nos districts ruraux. Cette analyse qui fut entreprise, au début de l'année 1927, par les officiers du service provincial de la Grande Culture, devait servir à guider l'exécution de tout un programme d'organisation de système de cultures modernes, chez 50 cultivateurs du comté de Champlain.

Disons, dès le début, que le district agricole de Champlain, situé pratiquement à mi-chemin entre les villes de Montréal et de Québec, n'est pas plus avantageux que la moyenne des comtés, sous le rapport de la facilité d'accès au marché. Dans le cas de quelques paroisses, la ville de Trois-Rivières offre cependant un avantage pour la vente de quelques produits.

Sous le rapport de la fertilité, les terres de Champlain offrent beaucoup de variété. Plusieurs fermes de nature sablonneuse des paroisses de Ste-Geneviève de Batiscan et de Champlain n'ont été évaluées qu'à \$20.00 ou \$35.00 l'arpent, alors que les plaines fertiles de St-Prosper et de St-Maurice, où se pratique surtout la culture du foin, sont estimées jusqu'à \$140.00 l'arpent en culture. Les paroisses de Ste-Anne de la Pérade et de Batiscan sont sises sur un sol plutôt léger et de médiocre valeur. Dans les paroisses de St-Luc de Vincennes et de St-Louis de France, on rencontre une terre plutôt franche devenant parfois assez lourde.

La superficie globale du territoire étudié est de 8,777 arpents, donnant une moyenne de 175 arpents par ferme. L'étendue labouvable totale s'élève à 5,209 arpents, soit une moyenne de 104 arpents par ferme. L'évaluation moyenne, par arpent de terre en culture, fut de \$45.29.

L'année 1927, au cours de laquelle cette enquête fut faite, représenta par ailleurs, au point de vue de la récolte et des prix obtenus, une moyenne satisfaisante. Les conclusions qui suivent sont tirées d'une étude comportant 536 item et font abstraction des circonstances extraordinaires pouvant contribuer à fausser la vérité.

On trouve, sur l'ensemble de ces 50 fermes, une population de 406 personnes vivant des revenus de la terre, soit une moyenne de 8 personnes par famille: la plus grande famille étant de 16 et la plus petite de 4 personnes.

Le revenu brut global de ces 50 fermes s'élève à \$104,864.23, soit une répartition de \$2,097.28 par ferme. Le plus petit revenu brut enregistré fut de \$491.09 et le revenu le plus élevé de \$4,305.00.

Le capital total investi dans ces exploitations est de \$572,387.84 soit \$11,447.75. sur chaque ferme. La plus basse évaluation fut de \$5,316.37 et la plus élevée atteignit \$23,889.50.

Sur les terres les plus fertiles, la valeur du sol représente 75% du capital d'exploitation, alors que sur les fermes sablonneuses, elle n'atteint que 25%. La répartition du capital est meilleure dans le cas des fermes fertiles.

Une constatation nous permet cependant d'établir que, par un hasard assez singulier

et un concours de circonstances spéciales, l'exploitation du bétail et l'orientation des cultures sont meilleures sur les terres pauvres que sur les meilleures fermes enquêtées.

Il ressort de ces évaluations que les fermes du comté de Champlain sont relativement dispendieuses à acquérir. Elles sont même trop capitalisées pour les revenus qu'elles donnent et la distribution des capitaux est souvent mauvaise. Quelques-uns des exploitants possèdent deux et même trois fermes. Dans ce cas, la deuxième et même la troisième ferme sont généralement exploitées à perte. C'est précisément le cas de la ferme qui est arrivée dernière au point de vue de la rétribution de l'exploitant. En dépit de productions spéciales assez bien organisées, et qui n'occupent que de petites étendues, l'exploitant ne parvient pas à cultiver de façon payante son trop grand lopin de terre.

La production moyenne de lait par ferme a été de 4,952 lbs représentant une valeur de \$704.62.

Le salaire payé aux employés de ferme s'élève à \$40.00 par mois en moyenne. Sept cultivateurs, ou 14% n'emploient pas de main-d'œuvre étrangère et 5, soit 10%, n'ont pas d'aide de leur famille, pour leur travail agricole.

Une seule ferme n'achète aucun engrangement. Deux cultivateurs récoltent entièrement leurs semences y compris les graines de mil et de trèfle. Le maximum des taxes payées s'élève à \$182.00 et le minimum à \$19.00. L'utilisation des engrangements chimiques n'est pas assez répandue. Il n'y a que 8 fermes, soit 16% qui en ont acheté une quantité négligeable.

### Rétribution de l'exploitant (Labor Income)

La rétribution de l'exploitant est le profit qui reste au propriétaire de la ferme après avoir payé les dépenses d'exploitation, l'intérêt sur le capital engagé et la valeur du travail des membres de sa famille. Il doit être entendu que le propriétaire jouit gratuitement du loyer d'une maison et prélève tous les produits que sa ferme peut fournir pour la subsistance de sa famille.

Les propriétaires des fermes étudiées prélevent une valeur de \$200 à \$600 de produits sur leurs fermes. Ce chiffre varie suivant les coutumes, les productions de la ferme et le nombre des personnes à la maison.

L'augmentation annuelle du capital est de \$207.94 en moyenne. 28 fermes accusent une augmentation d'inventaire et 22 montrent un décroît. Ceci prouve que plus de 50% de ces cultivateurs améliorent annuellement leurs fermes. Il ressort également que les plus grands profits sont généralement réalisés sur les fermes dont le capital d'inventaire augmente.

Le revenu provenant de productions spéciales (Cash-Crops) est, pour la moyenne des fermes, de \$429.02. Deux fermes n'ont vendu aucune récolte en nature, 5 retirent au-delà de \$1,000.00 sous forme de productions spéciales. La culture de la pomme de terre est la récolte-argent qui a donné les meilleurs profits. C'est là une explication au succès de plusieurs fermes de peu de valeur.

Le bétail vendu représente, sur chaque exploitation, une somme de \$408.21; les produits du bétail: \$851.42 et les revenus divers: \$200.69.

Le cheptel laitier se compose de 593 vaches, soit une moyenne de 11 vaches laitières par ferme. La valeur des vaches laitières, au mois d'avril, oscillait entre \$20.00 et \$75.00 chacune. Le plus petit troupeau est de 6 vaches et le plus nombreux 593.

Ces 593 vaches ont produit 2,452,583 lbs de lait, durant une année, soit 4,135 livres en moyenne par vache. Le plus mauvais troupeau a donné une production moyenne de 1,834 livres de lait et le meilleur 6,705 livres. Cinq cultivateurs maintiennent toujours le même nombre de vaches en pleine lactation. Ce sont eux qui obtiennent les meilleurs revenus dans ce département. D'une façon générale, les vaches fournissent du lait depuis avril jusqu'au commencement de l'hiver. L'alimentation et la sélection des troupeaux font défaut. La majorité des reproducteurs bovins sont de mauvaise qualité et tenus en liberté. Le prix moyen obtenu par la vente du lait fut de \$1.52 par 100 livres avec un minimum de \$1.10 et un maximum de \$2.00.

Sur ces fermes, 32 exploitants, soit 64% sont arrivés à réaliser des profits et 18,

ou 36% ont cultivé leur ferme à perte: c'est-à-dire que, dans ces derniers cas, les revenus n'ont pas été assez élevés pour couvrir l'intérêt du capital et la valeur du travail fourni par les membres de la famille, le propriétaire excepté.

La rétribution la plus élevée fut de

\$1,589.03 et la ferme se classant la dernière sur la liste a été exploitée avec une perte de \$795.15.

Si nous groupons ensemble les dix fermes qui, au point des revenus, arrivent en tête de la liste, nous arrivons au résultat moyen suivant:

Superficie en culture	Evaluation du sol à l'arpent	Capital investi	Revenus bruts	Dépenses	Productions spéciales (cash Crops)	Produits du bétail	Bétail vendu	Rétribution à l'exploitant
Moyenne: 117	38	11,670.00	2,935.00	1,344.00	765.00	1,176.00	578.00	1,002.48

Dans le cas des dix fermes qui, au point des revenus, se classent dernières, la moyenne des bilans s'établit comme suit :

Superficie en culture	Evaluation du sol à l'arpent	Capital investi	Revenus bruts	Dépenses	Productions spéciales (cash Crops)	Produits du bétail	Bétail vendu	Rétribution à l'exploitant
Moyenne: 116	49	13,882.00	1,850.00	1,583.00	194.00	854.00	483.00	419.78

Il serait trop long de commenter ce qui ressort d'une semblable enquête qui, d'ailleurs, pour être concluante et exacte, devrait porter sur un plus grand nombre de fermes et se répéter pendant plusieurs années. Nous nous bornerons simplement à en extraire quelques idées générales. Il ressort de ces chiffres que la rétribution de l'exploitant, sur des fermes de 104 arpents, si nous la répartissons également sur les 50 fermes, n'est que de \$219.25. Il est également à noter que les dix fermes qui se classent en tête de la liste, au point de vue des revenus, ne doivent pas leur succès à la qualité de leur sol, puisque celui-ci n'est évalué, en moyenne, qu'à \$38.00 l'arpent, alors que le sol des dix fermes qui accusent le plus grand déficit est estimé à \$49. par arpent.

La différence dans les revenus, entre les fermes exploitées à profit et celles exploitées à perte, ne semble pas non plus être attribuable à la différence des superficies en culture des exploitations, qui, dans les deux cas, est sensiblement la même.

3. D'une façon assez générale, les troupeaux sont de mauvaise qualité et ne produisent que pendant quelques mois seulement. La plupart de nos fermes chôment 5 ou 6 mois par année. La plus grande production se fait d'ailleurs en un temps de l'année où les marchés sont les plus affaissés, principalement en ce qui concerne la production du lait, du porc et des œufs.

4. Nous connaissons encore mal les productions spéciales qu'il y aurait lieu de développer dans chaque région de la province et les cultivateurs exploitent leur ferme d'une façon trop uniforme.

Sur un grand nombre de fermes, le principal revenu provient seulement d'un troupeau de quelques vaches laitières et de la vente de quelques porcs à l'automne.

Aucune production spéciale ne peut venir en aide pour assurer de meilleurs revenus tout en permettant une meilleure utilisation de la main-d'œuvre.

(à suivre)

Nous donnerons, la semaine prochaine, la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui a—soit dit sans flétrir—tracé de main de maître tout un programme pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec.

**Calculs Biliaires.** M. Reinhard Rolofson, de Fortuna, N. D., écrit: "J'étais si terriblement affligé de calculs biliaires que je ne pouvais m'asseoir convenablement sur une chaise. Les docteurs me déclarèrent que, seule, une opération pourrait me soulager. Après l'emploi d'une bouteille de Novorom mon mal disparut." Ce remède évidemment.

2. La production végétale de grande culture est lamentablement mal appropriée aux besoins des troupeaux. Le mauvais aménagement des prairies est la cause que l'on produit trop de foin ligneux et riche en hydrate de carbone, alors que nous devrions surtout produire un foin de légumineuses riche en protéine, tel celui fourni par les cultures de trèfle, de luzerne, de fourrage vert, etc. Cette insuffisance de récoltes appropriées à l'alimentation du bétail laitier rend difficile le maintien

de nombreux troupeaux productifs en toute saison de l'année; elle oblige le fermier à avoir trop souvent recours à l'achat des concentrés dispendieux destinés à corriger les effets d'une production fourragère de mauvaise qualité. Si l'on pouvait solutionner cet important problème d'une production fourragère appropriée, c'est-à-dire si l'on pouvait récolter suffisamment de foin de trèfle, de luzerne, de maïs fourragé et de racines fourragères, il deviendrait facile d'augmenter rapidement le rendement de nos troupeaux et d'entreprendre, en certains cas, la production du lait en hiver.

3. D'une façon assez générale, les troupeaux sont de mauvaise qualité et ne produisent que pendant quelques mois seulement. La plupart de nos fermes chôment 5 ou 6 mois par année. La plus grande production se fait d'ailleurs en un temps de l'année où les marchés sont les plus affaissés, principalement en ce qui concerne la production du lait, du porc et des œufs.

4. Nous connaissons encore mal les productions spéciales qu'il y aurait lieu de développer dans chaque région de la province et les cultivateurs exploitent leur ferme d'une façon trop uniforme.

Sur un grand nombre de fermes, le principal revenu provient seulement d'un troupeau de quelques vaches laitières et de la vente de quelques porcs à l'automne.

Aucune production spéciale ne peut venir en aide pour assurer de meilleurs revenus tout en permettant une meilleure utilisation de la main-d'œuvre.

5. Nous donnerons, la semaine prochaine,

la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui a—soit dit sans flétrir—tracé de main de maître tout un programme pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec.

6. Nous donnerons, la semaine prochaine,

la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui a—soit dit sans flétrir—tracé de main de maître tout un programme pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec.

7. Nous donnerons, la semaine prochaine,

la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui a—soit dit sans flétrir—tracé de main de maître tout un programme pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec.

8. Nous donnerons, la semaine prochaine,

la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui a—soit dit sans flétrir—tracé de main de maître tout un programme pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec.

9. Nous donnerons, la semaine prochaine,

la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui a—soit dit sans flétrir—tracé de main de maître tout un programme pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec.

10. Nous donnerons, la semaine prochaine,

la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui a—soit dit sans flétrir—tracé de main de maître tout un programme pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec.

11. Nous donnerons, la semaine prochaine,

la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui a—soit dit sans flétrir—tracé de main de maître tout un programme pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec.

12. Nous donnerons, la semaine prochaine,

la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui a—soit dit sans flétrir—tracé de main de maître tout un programme pour la rénovation de l'industrie agricole en province de Québec.

13. Nous donnerons, la semaine prochaine,

la conclusion du remarquable travail de M. L.-P. Roy, qui